

A insérer dans le cahier d'enquête publique du Rocher de la Vauve

<p>Page 5 de l'enquête publique :</p> <p>« <i>Un projet urbain : concilier nature, science et ville pour assurer une qualité de vie exceptionnelle La réflexion sur les sites de projet se fait dans une approche articulant ville et nature, pour assurer la meilleure qualité de vie possible, en intelligence avec l'environnement. Il s'agit en effet de réaliser des quartiers sur les sites de projet en lien avec les villes environnantes.</i></p> <p>« <i>Le projet urbain sera aussi un territoire exemplaire pour développer de nouvelles formes de coopération entre le monde agricole et le monde urbain, en sortant résolument de la vision dans laquelle l'agriculture, autour des villes, n'était perçue que comme une réserve foncière.</i></p>	<p>Où est la nature quand l'EPPs a supprimé l'antique mare aux saules, une mouillère traditionnelle du Plateau et déplacé les tritons (d'ailleurs sans que l'on sache bien où, ni le degré de réintégration dans son nouvel environnement) ?</p> <p>La parcellisation du projet PS et donc des enquêtes publiques) entraîne d'abord la disparition de la mare, puis deux ans après le déclassement de ce bout de chemin, puis... une urbanisation complète de la zone.</p> <p>Forme de coopération avec les Habitants ? L'EPPS fait comme s'il n'y avait aucun habitant, donc aucun promeneur sur le Plateau.</p> <p>La question-là, à cet endroit, n'est pas une question agricole : rédigez les enquêtes de façon à ce que le texte corresponde à l'endroit précis, en l'occurrence, un chemin départ ou arrivée de ballade.</p>
<p>« <i>Depuis fin 2009, l'équipe pluridisciplinaire conduite par Michel Desvigne Paysagiste (en groupement avec Xaveer De Geyter-Floris Alkemade, architectes-urbanistes et des bureaux d'études techniques spécialisés dans les domaines de la mobilité, de l'environnement, de la gestion de l'eau et des infrastructures : AREP, Tritel, Alto Step, Sogreah et Setec TPI), est titulaire d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre paysagère et urbaine.</i></p>	<p>Sont-ils jamais venus dans ce site de la ferme de la Vauve pour voir le paysage naturel qu'il n'est nul besoin de récréer ?</p> <p>Ce paysage sur ce revers de plateau, date du XVIIe siècle et répondait très bien à sa fonction agricole et de promenade.</p> <p>Pas un paysage urbain Michel Desvigne Paysagiste crée un paysage urbain quelconque, et ne respecte pas les lieux, ni l'esprit des lieux particuliers à ces coteaux du plateau de Saclay</p>
<p>P 19 : croquis</p>	<p>Nous n'avons pas du tout envie de nous promener sur l'avenue de la Vauve, quand il existe des chemins traditionnels.</p> <p>Où est la nature ?</p> <p>Où est le paysage naturel ?</p>
<p><i>Les boulevards « boulevard Suds » et « boulevard de la Vauve », tous deux issus du réaménagement de la Route Départementale 128, sont réaménagés afin d'intégrer l'ensemble des réseaux et d'installer des trottoirs et pistes cyclables.</i></p>	<p>L'intégration soi-disant « écolo » de pistes cyclables ne respecte pas l'esprit des lieux particuliers à ces coteaux du plateau de Saclay</p> <p>Nous n'avons pas envie de notre retrouver dans une ville à l'américaine avec des rues à angles droits faites pour les voitures.</p> <p>Le plateau de Saclay et la ferme de la Vauve sont un espace naturel exceptionnel à 20 km de Paris, un espace de promenade avec un paysage (point de vue de la Vauve) où l'horizon est visible : où trouver l'horizon dans les nouvelles rues bornées d'immeubles?</p>
<p>P 23 : <i>Compte tenu des aménagements décrits ci-dessus rendant le chemin de la Vauve à terme sans fonction, le déclassement du chemin du Rocher de la Vauve est demandé</i></p>	<p>« le chemin de la Vauve à terme sans fonction !!!! » il ne sert à rien dans VOS projets mais il a une utilité publique dont l'EPPE ne tient pas compte.</p>

Quelle liaison convenable en terme de circulation routière est prévue avec la route à voie unique à desserte locale de la Troche ?

Comment « monter » de la vallée par la zone du guichet, en voiture ou en bus ?

Où en est la proposition et l'étude financière et d'impact d'une liaison par téléphérique à partir des gares ?

Comment est prévu l'écoulement des eaux en cas d'orage vers la vallée et donc les habitations en dessous ?

Cela veut dire qu'il faut s'attendre à une nouvelle enquête publique pour défendre votre projet contre la ferme de la Vauve, contre le chemin de la Troche ?

Quelles sont les menaces sur la ferme de La Vauve ? le rapprochement de la route, la destruction de ses jardins en gradins et de sa mare datant du XVIIe siècle et dont la **production des jardins, potagers et vergers en gradins nourrissait la famille de princes de Condé à Paris ?**

Où est mentionnée cette histoire naturelle et environnementale de cette zone ?

Il faut avoir présent à l'esprit la situation et l'encerclement de **la ferme du quartier Camille Claudel** qui était dans un paysage comparable à ce revers de plateau du rocher de la Vauve, il y a une quarantaine d'années.

Est-ce cela que l'on veut pour la ferme de la Vauve et son rocher ?

Aucune unité envisagée non plus n'est envisagée avec le **château de Corbeville (XVIIe siècle) inclus dans Thalés**. Ils sont (tous les trois : ferme de la grange, de la Vauve et Corbeville) sur la même ligne de rupture de pente et construits là pour profiter de la beauté du paysage. Qu'en pensent les paysagistes (p 5 : *en intelligence*) ?

Si le progrès, c'est de FAIRE un Eco-quartier et de sacrifier un paysage de ferme et de **campagne magnifique comme celui du Rocher de la Vauve et de la ferme de La Vauve (XVIIe siècle)** alors c'est ne rien comprendre aux paysagistes qui FABRIQUent un paysage.

Non au déclassement du chemin du rocher de la Vauve.

La parcellisation des enquêtes qui portent sur 5000 m2 est une stratégie antidémocratique, qui empêche de voir le projet d'ensemble, de donner visiblement une unité : le procédé est une manipulation.

Combien encore d'enquêtes publiques pour un confetti ? A quel coût pour le bien public ?

Non à ces enquêtes publiques qui parcellisent le territoire dans le but que les citoyens ne réagissent pas.

Pascale Mormiche, universitaire, habitant le plateau de Saclay

Le mardi 8 septembre 2015